

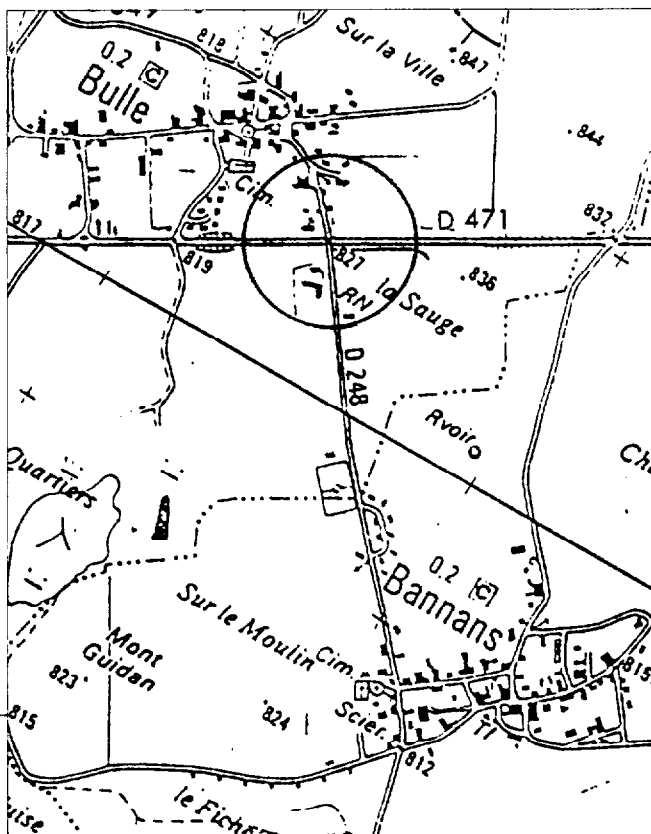


**STRA**

Centre  
de la Sécurité  
et des Techniques  
Routières

## AUTRES

*Îlot en dur pour refuge piétons  
dans un carrefour*



Plan de situation  
IGN

### LOCALISATION DU SITE ET CARACTÉRISTIQUES

L'aménagement se situe sur la RD 471 dans le département du Doubs, sur la commune de Bulle. La RD 471 est un axe qui relie Pontarlier à Champagnole et supporte un trafic de l'ordre de 3 200 véh/j.

Le site considéré est le carrefour RD 471-D 248-D 349 qui relie les deux villages de Bulle et de Bannans situés de part et d'autre de la RD 471.

**IX**  
**01**

MARS 94



**PROBLÈMES  
RENCONTRÉS  
AVANT AMÉNAGEMENT**

Ce carrefour plan en croix en rase campagne intervient après huit kilomètres d'alignement droit de la RD 471 sans traversée d'agglomération. Les vitesses pratiquées en approche sont élevées : près de 50% des VL circulent au-dessus de la vitesse réglementaire.

Les problèmes rencontrés sont, d'une part la mauvaise perception du carrefour pour les usagers prioritaires et non prioritaires et d'autre part les risques encourus par les piétons lors de leur traversée, due à l'utilisation d'équipements publics communs aux deux villages.

Dans le sens Pontarlier-Champagnolle, le carrefour est perçu tardivement en raison d'une perte de visibilité liée au dos d'âne (la distance de visibilité est évaluée à 270 m ce qui est insuffisant compte tenu des vitesses pratiquées).

La lecture des procès verbaux d'accidents (7 accidents corporels en 5 ans) met en évidence des accidents de cisaillement au droit du carrefour. Les

usagers en cause sont essentiellement des usagers circulant sur la RD 471 sens Pontarlier-Champagnolle. Un accident mortel met en cause un VL et un piéton fauché alors qu'il traversait la chaussée au niveau du carrefour.

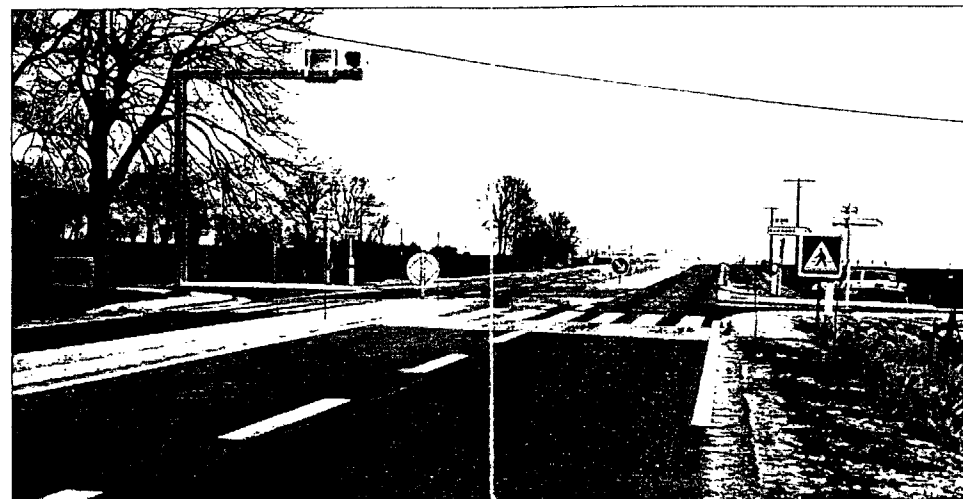
**DESCRIPTION  
DE L'AMÉNAGEMENT**

Une étude de sécurité préalable à l'aménagement (accidents, comptages, observations terrain, comportements) a permis de réaliser un diagnostic complet du site et d'aboutir à la formulation de propositions d'aménagements.

L'objectif de l'aménagement est triple :

- réduire les vitesses d'approche,
- améliorer la perception du carrefour,
- protéger les piétons.

Les dispositions ont consisté dans la création d'un îlot en dur jusqu'alors peint, assez large pour assurer au droit du carrefour un refuge pour piétons lors de leur traversée. L'îlot a été prolongé au-delà du dos d'âne pour annoncer le carrefour. Des îlots séparateurs ont été implantés sur les

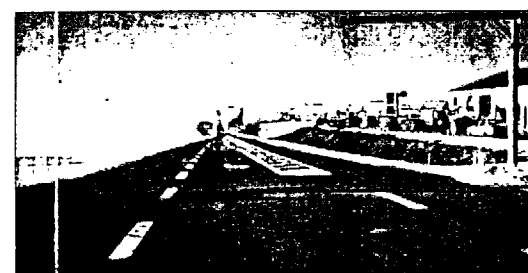


Perception du carrefour sens Champagnolle-Pontarlier et du passage pour piétons. Vue en arrière plan du dos d'âne. (Photo n° 3).

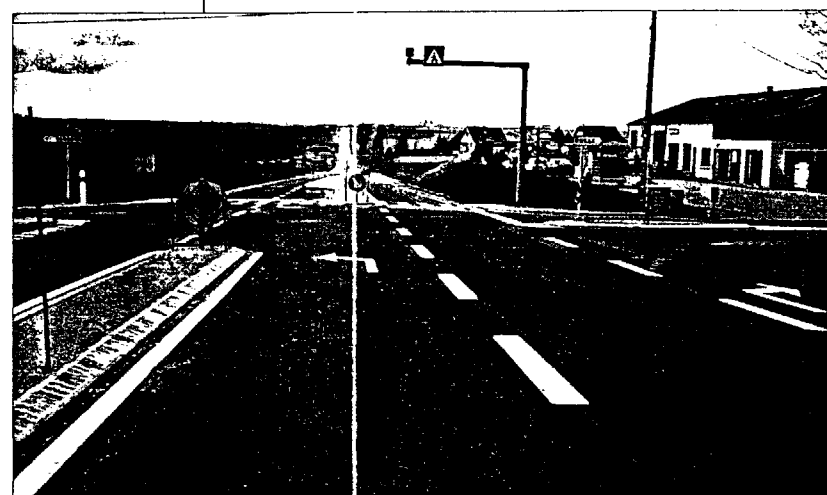
branches non prioritaires. Les mesures d'accompagnement ont porté sur l'utilisation de la couleur (îlots contrastés, bandes colorées avant le passage piétons), la remise à niveau de la signalisation et un traitement du cheminement piétons au-delà du passage piétons.

Le chantier a duré 3 semaines sous circulation. L'aménagement est en service depuis l'été 1989.

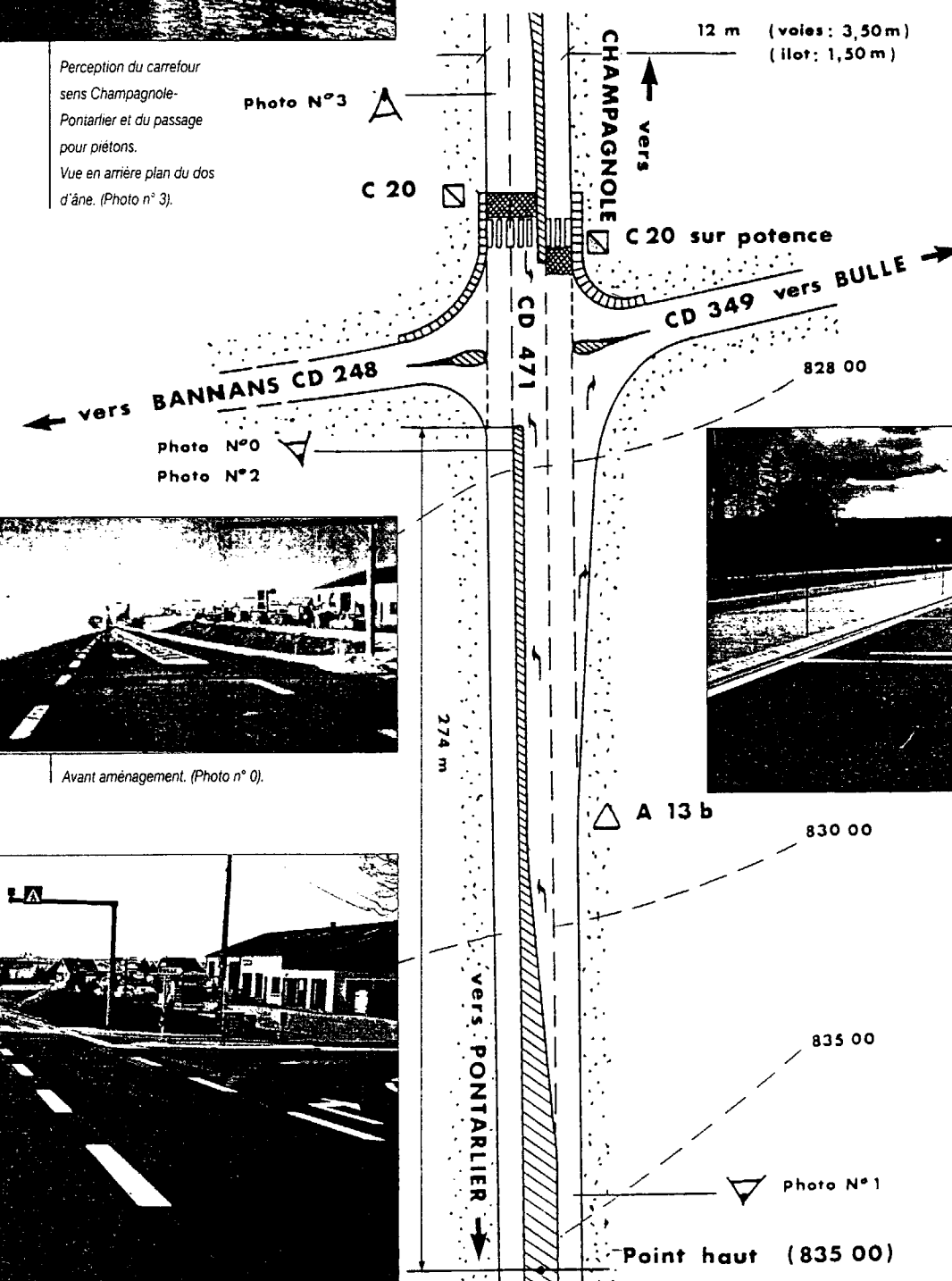
Vue globale du carrefour (à droite le village de Bulle, à gauche Bannans). (Photo n° 2).

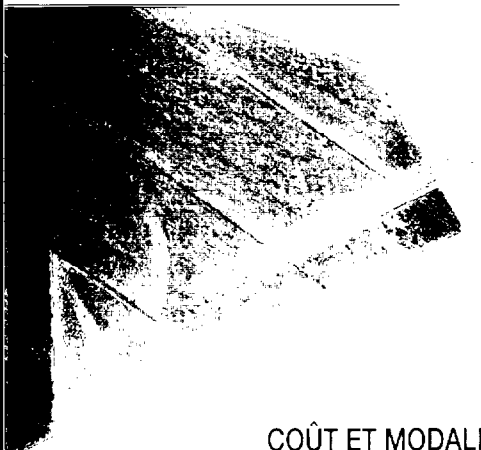


Avant aménagement. (Photo n° 0).



À 150 mètres du carrefour après le dos d'âne sens Pontarlier-Champagnolle. (Photo n° 1).





## COÛT ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

L'aménagement a consisté en :

- la mise en place des îlots,
- la reprise des enrobés,
- la signalisation verticale et horizontale.

La potence au-dessus du passage piétons existait à l'origine et a été réutilisée pour signaler le passage en position (C 20). Le coût total de l'opération s'est élevé à 700 000 TTC, financé entièrement par le département du Doubs.

## ÉVALUATION

Aucun accident n'a été relevé depuis la mise en service de l'aménagement. Une réduction sensible des vitesses en approche a été

constatée.

L'implantation d'un îlot sur l'axe principal au droit du carrefour a permis une traversée en deux temps des piétons ce qui est un gain de sécurité. Il en va de même pour la signalisation du passage piétons (marques du passage piétons, signalisation de position, signalisation avancée).

Indirectement, la création d'îlots en dur a, d'une part permis de réduire l'impression de largeur de chaussée donc de favoriser une réduction des vitesses, et d'autre part l'usager a pu être mis en alerte en amont du dos d'âne.

Enfin, par la même occasion, l'aménagement supprime les possibilités de dépassement sur les îlots peints.

L'intérêt d'un tel aménagement ne se limite pas à la seule amélioration de la sécurité des piétons.

## COMMENTAIRES

Quelques améliorations ou corrections peuvent être apportées pour optimiser l'aménagement :

- supprimer la voie de tourne-à-droite vers Bulle qui n'a pas d'effet positif en sécurité,
- compléter la signalisation avancée du passage piétons (sens Champagnole-Pontarlier),
- une peinture rétroréfléchissante blanche avait été appliquée sur les bordures des îlots. Celle-ci a peu à peu disparu et les bordures ont repris leur teinte initiale. Compte tenu de l'importance de la perception des îlots de nuit, il convient d'y attacher une attention particulière. Des bordures teintées en blanc dans la masse peuvent avantageusement être utilisées

**Cette série de documents a pour seule vocation de constituer un recueil d'expériences. Elle ne peut être lue dans un contexte précis et ne peuvent être reproduites sans précaution. Ce document ne peut être utilisé par la responsabilité ni de son auteur ni de l'Administration.**

© Cet ouvrage est la propriété de l'administration. Il ne pourra être utilisé ou reproduit même partiellement sans l'autorisation du SETRA  
ISSN : 1250-5994

Réalisation de l'aménagement :  
Subdivision de Levier - M. MARECHAL - Tél. : 81 49 51 42  
Réalisation de la fiche :  
CETE de Lyon - Agence Bourgogne Franche-Comté - Tél. : 80 71 26 66

Document disponible sous la référence E 9424 au bureau de vente des publications du SETRA  
46, avenue Aristide Briand - BP 100  
92223 Bagneux Cedex - France  
Tél. : (1) 46 11 31 53 - 31 55  
Télécopie. (1) 46 11 31 69

Prix de vente : 20 F

Agence Parisienne d'Édition (1) 43 20 77 80